



Déclaration préalable CAPD du 16 mai 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous arrivez dans un département qui cumulait il y a un an encore les dernières places dans les classements concernant le P/E que ce soit en ordinaire ou en EP, en maternelle ou en élémentaire. Les fortes dotations du quinquennat qui s'achève ont hélas été contrecarrées par une hausse démographique exceptionnelle. Toutefois, la dernière dotation a permis à votre prédécesseur d'amorcer une baisse des seuils pour les écoles maternelles en ordinaire et les écoles classées en DIFF, un classement spécifique au Rhône qui concerne quelques 90 écoles.

C'est pour nous une première avancée vers une généralisation de la baisse de ces seuils anormalement élevés, notamment en Education Prioritaire. Vous constaterez ainsi un écart significatif entre le P/E en EP de votre ancien département d'exercice et celui du Rhône.

Notre département est historiquement très attaché au dispositif PDMQDC et compte plus d'une centaine de maitres supplémentaires. Les dernières annonces du nouveau président nourrissent des inquiétudes légitimes sur la pérennité de ce dispositif, qui doit rester un appel d'air pédagogique pour tous les cycles. Les problèmes de locaux dans la métropole lyonnaise qui émaillent chaque année la carte scolaire nous laissent perplexes quant à la faisabilité de classes de CP dédoublées en REP+. Nous espérons que la parole des enseignants sera entendue pour juger de leurs conditions de travail ainsi que de celles des élèves.

L'autre problématique forte de notre département concerne les élèves hautement perturbants. Depuis des mois, le SNU69 interpelle l'administration sur ces situations complexes qui se multiplient dans les écoles et mettent en grande difficulté les équipes enseignantes. A court terme, nous réclamons comme cela existe dans d'autres départements des postes de Médiateurs Prévention Violence Scolaire.

Nous tenons enfin à aborder la situation de la circonscription de Grézieu-la-Varenne. Une pétition de près 140 collègues, une quarantaine de témoignages écrits et oraux pour dénoncer les agissements de l'IEN ont été qualifiés de ressentis (sous-entendu sujets à caution) par l'administration. Le statu quo proposé par votre prédécesseur n'est pour nous et nos collègues de Grézieu-la-Varenne pas acceptable.

Sur ces points et bien d'autres, nous souhaitons entre vous-même et les représentants des personnels que nous sommes un dialogue fructueux dans l'intérêt des enseignants et des élèves.